

AVIS DE CONVOCATION

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO

MEMBRES DU CONSEIL

Lucille Collard
Présidente
Rideau-Vanier,
Rideau-Rockcliffe

Denis M. Chartrand
Vice-président
Orléans, Beacon Hill,
Cyrville

Lise Benoit-Léger
Stormont, Dundas,
Glengarry

Gilles Fournier
Prescott

Marielle Godbout
Somerset, Rivière,
Capitale, Alta Vista

Rachel Laforest
Hastings, Prince Edward,
Lennox et Addington,
Frontenac, Leeds et Grenville

Jacinthe Marcil
Kanata-Nord, West Carleton-
March, Baie, Collège,
Knoxdale-Merrivale,
Kitchissippi

Roda Muse
Cumberland

Samia Ouled Ali
Barrhaven, Stittsville-Kanata-
Ouest, Osgoode, Rideau-
Goulburn, Gloucester-Nepean-
Sud, Kanata-Sud

Marc Roy
Innes, Gloucester-Southgate

Colette Stitt
Lanark, Renfrew,
Canton South-Algonquin

Pierre Tessier
Russell

Jordy Running
Élève conseiller

Yasmine Zemni
Élève conseillère

COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Date	Le mardi 16 avril 2019
Lieu	Siège social du CEPEO, 2445, boulevard St-Laurent, Ottawa, ON K1G 6C3
19 h	Salle du Conseil

SONT CONVOQUÉS

Présidence	C. Stitt
Membres du Comité	L. Benoit-Léger et J. Marcil
Membres représentants d'associations	
VOICE for Hearing Impaired Children	(vacant)
Association des troubles d'apprentissage d'Ottawa-Carleton	M. Guilbeault
Association pour l'intégration sociale d'Ottawa-Carleton	(vacant)
Association francophone de parents d'enfants dyslexiques ou ayant tout autre trouble d'apprentissage	D. Lavoie
Association du Syndrome de Down	(vacant)
Société pour enfants doués et surdoués de l'Ontario	L. Richard
La Société franco-ontarienne de l'autisme	E. Grenon
Membre représentant la communauté	F. Aden Osman
Membres représentant les régions	
Ottawa	G. Pitre
Cornwall	(vacant)
Mille-Iles/Quinte	(vacant)
Prescott-Russell	(vacant)
Renfrew	A. Yonkeu
Directions d'école	
ADFO - Élémentaire	J. Bédard (RIR)
ADFO - Secondaire	S. Ouellette (TRA)
Observateurs	
AEFO - Élémentaire	C. D'Lima (Service éducatif)
AEFO - Secondaire	M. Sarazin (Centre Jules-Léger)
FEESO	L. Auger-Parent (SOM)
Secrétaire de réunion	A. Mahoney
Personnel administratif	L. LaHaie
Secrétaire de séance	S. Poirier

TÉLÉCONFÉRENCE

OTTAWA	613-691-2576	Numéro de conférence (à composer lentement) Public : 56361# Pour le besoin d'aide d'un opérateur pendant la conférence, appuyer sur les touches *0, ou veuillez composer le 1-866-544-2044
NORTH BAY	705-482-0954	
SUDBURY	705-585-2200	
TORONTO	647-943-2993	
WINDSOR	226-783-0463	

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA RÉUNION VIA TÉLÉ-CONFÉRENCE OU VIA VIDÉO-CONFÉRENCE
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC SYLVIE POIRIER À SYLVIE.POIRIER@CEPEO.ON.CA OU
TARA GRAY À TARA.GRAY@CEPEO.ON.CA DÈS QUE POSSIBLE

*Si vous avez besoin d'aide supplémentaire afin de profiter pleinement de la réunion,
veuillez nous en informer en communiquant avec nous.*

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière,




Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



**ORDRE DU JOUR
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
LE 16 AVRIL 2019**

- 1. Ouverture de la réunion et appel nominal**
- 2. Absences autorisées**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal**
 - 4.1 Procès-verbal du CCED du 19 février 2019 1-6
- 5. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal**
- 6. Question mise à l'étude pour décision**
 - 6.1 Orientations budgétaires 2019-2020 7 -8
- 7. Question pour consultation**
 - 7.1 Consultation : plan stratégique 2020-2025 9-16
- 8. Rapports d'information**
 - 8.1 Mise à jour du financement EED 2018-2019 du ministère de l'Éducation 17-21
 - 8.2 Programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers 22-26
 - 8.3 Consultation publique de l'EDU sur les animaux d'assistance dans les écoles 27-29
- 9. Tour de table**
- 10. Prochaine réunion : Le 16 mai 2019**
- 11. Levée de la réunion**





**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
LE 19 FÉVRIER 2019**

APPEL NOMINAL :

Présidence : C. Stitt
Membres du Comité : L. Benoit-Léger
J. Marcil

Autres membres du Conseil : Y. Zemni

**Représentant de l'Association
VOICE for Hearing Impaired Children :** Vacant
**Représentant de la Société
Franco-ontarienne de l'autisme :** E. Grenon (absence non motivée)
**Représentante de l'Association
Learning Disabilities Association of
Ottawa-Carleton :** M. Guilbeault (retard 19 h 04)
**Représentante de l'Association
francophone de parents d'enfants
dyslexiques ou ayant tout autre
problème d'apprentissage :** D. Lavoie (audioconférence)
Membre représentant la communauté : F. Aden Osman
**Représentante de la Société pour
enfants doués et surdoués de l'Ontario :** L. Richard (absence motivée)
**Représentante de l'Association du
Syndrome de Down :** O. Matos
Représentants des régions : G. Pitre (audioconférence)
A. Yonkeu (retard 19 h 15)
Secrétaire de séance : M. Vachon
**Directrice des Services aux élèves
ayant des besoins particuliers :** L. LaHaie
Représentants des directions : S. Ouellette
J. Bédard
Observateur AEFO (secondaire) : M. Sarazin (absence)
Observatrice AEFO (élémentaire) : C. D'Lima
Observatrice FEESO :
Secrétaires de séance : S. Poirier
Invité(e)s : J. Séguin

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

Le surintendant M. Vachon déclare la séance ouverte à 19 h 01 et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2. Élection des personnes à la présidence et à la vice-présidence

Le surintendant Vachon invite les membres à procéder aux élections.

Il réitère la recommandation 195-98 adoptée par le Conseil exigeant que le CCED adopte un principe d'alternance de la présidence entre un membre du Conseil et un autre membre votant du CCED.

Cette année les membres s'entendent pour élire à nouveau un membre du Conseil.

Le surintendant Vachon invite des nominations à la présidence.

Nomination :

1. La conseillère Marcil propose la conseillère Stitt.
 - La conseillère Stitt accepte la nomination

Élection de la personne à la présidence

Recommandation 1

La conseillère Marcil propose

QUE soit retenue la candidature de la conseillère Stitt à titre de présidente du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période se terminant en novembre 2019.

Adopté

Recommandation 2

La conseillère Marcil propose

QUE soit élue par acclamation la conseillère Stitt présidente du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période se terminant en novembre 2019.

Adopté

Le surintendant Vachon invite la présidente à ouvrir la réunion.

La présidente invite des nominations à la vice-présidence.

Nomination :

1. La conseillère Benoit-Léger propose Mme Aden Osman.
 - Mme Aden Osman accepte la nomination.

Recommandation 3

La conseillère Benoit-Léger propose

QUE soit retenue la candidature de Mme Aden Osman à titre de vice-présidente du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période se terminant en novembre 2019.

Adopté

Recommandation 4

La conseillère Benoit-Léger propose

QUE soit élue par acclamation Mme Aden Osman vice-présidente du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période se terminant en novembre 2019.

Adopté

La présidente remercie les représentantes et représentants d'associations et des régions qui ont accepté de poursuivre leur implication au sein du CCED et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone non cédé.

3. Absences autorisées

Recommandation 5

La conseillère Benoit-Léger propose

QUE soit motivée l'absence de Mme Richard à la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 19 février 2019.

Adopté

4. Adoption de l'ordre du jour

Recommandation 6

Mme Matos propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 19 février 2019.

Adopté

5. Adoption du procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 20 novembre 2018.

Recommandation 7

Mme Aden Osman propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 20 novembre 2018.

Adopté

6. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal du 20 novembre 2018

6.1 Révision des thématiques des réunions du Comité pour l'année 2018-2019

La présidente demande la correction à la recommandation au folio 7. Nous devrions lire "révision" plutôt que "version".

Le surintendant Vachon explique que plusieurs présentations ont été ajoutées à la suite de confirmation des personnes responsables. À la demande des conseillères, la version révisée des thématiques a été ajoutée à l'ordre du jour de la réunion du 19 février 2019.

Le surintendant Vachon avise les membres qu'en l'absence de la conférencière de l'Université d'Ottawa, la présentation prévue sera remise à une date ultérieure.

Mme Aden Osman suggère l'envoi d'une invitation aux parents pour les informer des dates des réunions du CCED. La conseillère Stitt rappelle que l'information se trouve sur le site Web du CEPEO et que les parents peuvent assister aux réunions par vidéoconférence dans les écoles.

Le surintendant Vachon ajoute que les réunions du CCED sont publiques.

Recommandation 8

La conseillère Benoit-Léger propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-06 portant sur la révision des thématiques des réunions du Comité pour l'année 2018-2021.

Adopté

6.2 Distribution des clés USB du Guide d'accompagnement à la transition vers un logement de la CFFO aux écoles et aux membres du Comité.

Mme LaHaie, directrice du service éducatif, volet des élèves ayant des besoins particuliers, remet les clés USB contenant le Guide, tel que demandé par les membres lors de la réunion du 20 novembre 2018.

7. Questions mises à l'étude

Sans objet

8. Questions d'information

8.1 Présentation des services offerts aux élèves à très grands besoins du Centre hospitalier pour enfant d'Ottawa (CHEO)

La présidente cède la parole à Mme LaHaie. Celle-ci invite Mme Josée Séguin à présenter les services offerts aux élèves à très grands besoins du CHEO.

Mme Séguin explique ce qu'est la stratégie ontarienne pour les services en matière de besoins particuliers, en quoi consiste la planification coordonnée des services, ses principes fondamentaux et la stratégie d'engagement familial. La présentation décrit les listes des partenaires clés et des prestataires offrant des services de Planification coordonnée de services (PCS). Le CHEO collabore avec les sept conseils scolaires de la région qui agissent en tant que liaison entre l'école et les PCS.

M. Yonkeu demande si la région de Renfrew reçoit ces services du CHEO. Mme Séguin explique que cette région reçoit les services d'un autre fournisseur (Champlain). Elle rappelle que le CHEO n'offre pas de service spécifique mais un service coordonné.

Mme Aden Osman demande si les jeunes adultes âgés de 18 à 21 ans doivent fréquenter l'école pour recevoir leur service coordonné. Mme Séguin répond par l'affirmative. Elle précise que les jeunes adultes de 18 à 21 ans qui ne fréquentent pas l'école doivent se diriger vers les services pour adultes. Mme Séguin transmettra l'information portant sur le service aux adultes à acheminer aux membres.

La conseillère Stitt ajoute que les adultes de la région de Renfrew doivent se déplacer jusqu'à Ottawa pour recevoir certains services non-disponibles dans leur région.

Mme LaHaie remercie Mme Séguin, qui siège à plusieurs tables de concertation à travers le conseil et auprès des agences communautaires, pour son travail exceptionnel.

Recommandation 9

Mme Lavoie propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-04 portant sur la présentation des services offerts aux élèves à très grands besoins du Centre hospitalier pour enfant d'Ottawa.

Adopté

8.2 Démission d'un membre du Comité

La présidente remercie Mme Matos pour ses années d'implication comme membre du CCED et comme présidente durant la dernière année. L'association recherche activement une remplaçante pour Mme Matos.

Recommandation 10

M. Yonkeu propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-07 portant sur la démission d'un membre du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

Adopté

9. Tour de table

La présidente remercie Mme Séguin pour sa présentation très intéressante et l'implication des membres au sein du CCED. Elle souhaite la bienvenue à l'élève conseillère Zemni et à la nouvelle conseillère Marcil.

Le surintendant Vachon remercie Mme Séguin pour sa présentation et souligne l'importance pour les parents de pouvoir obtenir les services sans avoir à chercher à différents endroits évitant ainsi de raconter leur histoire plusieurs fois.

L'élève conseillère Zemni exprime apprécier son rôle de représentante et d'appui aux élèves.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CCED aura lieu le 16 avril 2019, à 19 heures, à la salle du Conseil du CEPEO.

11. Levée de la réunion

Recommandation 11

La conseillère Benoit-Léger propose

QUE soit levée la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 19 février 2019 à 19 h 56.

Adopté

La présidente,

Colette Stitt



RAPPORT SUR19-17

Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

2019-04-16

TITRE : Orientations budgétaires 2019-2020

BUT : Présenter aux membres, pour décision, les orientations budgétaires 2019-2020

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Vous trouverez à l'annexe A une proposition de principes pour les orientations budgétaires 2019-2020.

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport SUR19-17 portant sur les orientations budgétaires 2019-2020.

QUE soient adoptés les principes pour les orientations budgétaires 2019-2020.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

ÉCHÉANCE

Sans objet

Surintendante de l'éducation,

Ann Mahoney

Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,

Édith Dumont



Services aux élèves ayant des besoins particuliers

Financement 2019-2020

Propositions de principes

Orientations budgétaires

- **RESPECTER** le cadre légal, les orientations ministérielles et le plan des programmes et services pour les élèves ayant des besoins particuliers du CEPEO;
- **MAINTENIR** les services actuels, pour toutes nos salles de classe selon les besoins des élèves;
- **ASSURER** une stabilité au niveau du personnel et une équité pour toutes les écoles au niveau des services;
- **ACCORDER** une priorité dans les domaines où il y a pénurie de professionnels francophones.
- **RENFORCER** la capacité à offrir un soutien à tous les élèves ayant des besoins particuliers par le biais d'une équipe multidisciplinaire.



RAPPORT SUR19-20

Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

2019-04-16

TITRE : Consultation : plan stratégique 2020-2025

BUT : Consulter les membres dans le cadre du plan stratégique 2020-2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Vous trouverez en annexe une présentation portant sur la consultation dans le cadre du plan stratégique 2020-2025. Les membres du CCED sont invités à participer à cette consultation.

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport SUR19-20 portant sur la consultation dans le cadre du plan stratégique 2020-2025.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

ÉCHÉANCE

Sans objet

Surintendante de l'éducation,

Ann Mahoney

Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,

Édith Dumont

OSONS LE CEPEO HORIZON 2025

Consultation dans l'exercice de planification stratégique 2020-2025 du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO)

Coartisans de notre nouvelle feuille de route

Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



Ligne de temps

- 30 janvier - Lancement officiel des consultations
- 12-13 février - Consultation des secrétaires des écoles
- Février à mai - Entrevues individuelles des membres du Sénat des élèves avec les membres du comité exécutif du CEPEO
- 26 février au 1er mars - Consultation des directions d'école
- Mars - Consultation des élèves et des parents
- Mars et avril - Consultation des employés du siège social
- 8 avril - Consultation du personnel des écoles
- Mai 2019 - Sondages sur le climat scolaire et de travail auprès des élèves, parents et employés
- Mai 2019 - Forum communautaire avec nos partenaires
- Mai 2019 - Consultations auprès des groupes externes et sondage auprès des groupes externes non rencontrés
- Juin 2019 à juin 2020 - Analyse des résultats des consultations, rédaction et révision du PS2020-2025
- Septembre 2020 - Publication du PS2020-2025 et présentation au Conseil

OSONS
LE CEPEO
HORIZON 2025

INTRODUCTION

Le temps passe vite quand on innove et qu'on est en avance sur notre temps pour enseigner l'avenir!

Le CEPEO est déjà dans la dernière année de la mise en oeuvre de son plan stratégique 2015-2019

Afin de dresser un bilan des grandes réalisations de nos dernières années, mais surtout d'oser et de tracer notre prochaine feuille de route, à l'horizon 2025, nous sommes heureux d'amorcer cette démarche de consultation dans laquelle vous prenez tous et chacun le rôle de **COARTISAN**.

Aujourd'hui, nous allons animer une **discussion ouverte** et faire des **activités interactives** ensemble au sujet :

- ☐ De notre mission et nos points forts
- ☐ Des réalisations du CEPEO et ses écoles dans les dernières années
- ☐ Des opportunités futures pour le CEPEO et ses écoles
- ☐ Des opportunités selon l'angle d'une thématique spécifique

En tout temps, on invite à vous exprimer sur le site cepeo.on.ca/osons2025

OSONS
LE CEPEO
HORIZON 2025

Horizon 2025

Buts des consultations

1. Dresser le **bilan** de la mise en œuvre du plan stratégique 2015-2019.
2. Recenser les défis et les opportunités pour le **prochain cycle** de planification stratégique 2020-2025.
3. Consolider nos acquis et amener une **transformation** dynamique du CEPEO à l'horizon 2025.

OSONS
LE CEPEO
HORIZON 2025



LE CEPEO - Qu'est-ce que c'est ?

Cette [vidéo](#) présente le CEPEO d'aujourd'hui.

Le CEPEO et ses écoles ont fait **beaucoup de chemin** depuis 2015 : On en est **fier**!

En avance sur son temps pour enseigner l'avenir, le CEPEO et ses écoles ont continué de se démarquer dans 5 piliers importants et en tant qu'acteur incontournable de la francophonie ontarienne.

Depuis 2015, la famille du CEPEO a :

- Fêté ses 20 ans en 2018;
- Ouvert 3 nouvelles écoles;
- Acheté 6 nouveaux terrains pour de futures installations scolaires;
- Connu une croissance de 16 % ou 2200 élèves entre 2015 et 2018, soit 4,7 % en moyenne par année, sans compter une rétention record;
- Créé de nouveaux partenariats avec de multiples organismes tel que le Radio Canada, La Nouvelle Scène Gilles Desjardins, Groupe Média TFO, Musée des sciences et de la technologies du Canada, Caroline Bisson (porte parole), FCBarcelone, PSG, CMFO, Musée de l'aviation etc.

OSONS
LE CEPEO
HORIZON 2025

#OSONS2025

Bilan PS1519

3 AXES STRATÉGIQUES



ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE DE CHOIX

Le CEPEO reconnaît que l'apprenant est curieux, créatif, compétent et capable de réflexions complexes.

Le CEPEO lui offre un environnement d'apprentissage bienveillant, participatif et inclusif pour devenir un citoyen responsable et engagé dans la communauté.



ENVIRONNEMENT COMMUNAUTAIRE DE CHOIX

Le CEPEO contribue au développement de ses communautés par la création et le maintien : 1) d'environnements scolaires francophones accueillants, inclusifs et sécuritaires; et 2) de partenariats innovateurs qui contribuent à l'épanouissement de ses apprenants.



ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DE CHOIX

Le CEPEO offre un environnement de travail valorisant et engageant, axé sur la collégialité, l'innovation et la responsabilité sociale. Le personnel du CEPEO, compétent et convaincu, contribue au développement de citoyens responsables.

7 RÉSULTATS D'IMPACT 9 OBJECTIFS CIBLÉS

Assis sur les **5 piliers** de notre vision organisationnelle



BIEN-ÊTRE
inclusif



OUVERTURE
SUR LE MONDE
dynamique



Approche
PÉDAGOGIQUE
novatrice



DÉVELOPPEMENT
DURABLE
visionnaire



CONSTRUCTION
IDENTITAIRE
vibrante

#OSONS2025

Bilan PS1519

Les apprenants expriment un sentiment d'appartenance, de compétence et d'autonomie

Le CEPEO a fait du chemin depuis 2015...

- **95 %** des apprenants se sentent autonomes et responsables de leur réussite,
- **92 %** des apprenants se sentent capables de réussir,
- **87 %** des apprenants disent que leur école publique de langue française est importante pour eux et qu'ils se sentent à leur place.

Témoignages

« Mon école me respecte, ils sont généreux et m'aident quand je ne comprends pas quelque chose. J'aime mon enseignante et je suis fier d'être à cette école! »

« J'aime les nouvelles façons que les adultes ont trouvées pour encourager les élèves à parler en français. »

« J'aime qu'il y ait beaucoup d'options pour les clubs comme il y a un club d'arts, les sports, un groupe social, la radio étudiante, le club de lecture... Aussi, Madame X et Madame Y sont de super bonnes profs qui m'aident à réussir. »

OSONS
LE CEPEO ✱
HORIZON 2025

Bilan PS1519

#OSONS2025

Les membres de chaque catégorie d'employés affirment contribuer au développement de l'organisation

Le CEPEO a fait du chemin depuis 2015...

Selon un sondage mené au cours de l'année scolaire 2017-2018, sur 1 100 répondants :

- **92 %** des membres du personnel sont satisfaits de leur emploi au CEPEO
- **97 %** des membres du personnel sont engagés dans leur travail
- **95 %** des membres du personnel affirment qu'ils sont motivés à bien faire leur travail

Témoignages

« Je me sens comme nous faisons tous partie d'une famille ici à l'école. »

« La direction m'a appuyé à maintes occasions dans le développement de nouvelles initiatives .»

« Je suis très satisfait de mon emploi et je partage tout le temps cela avec mon entourage.»

« L'école est un lieu de travail tout particulier pour ceux qui sont passionnés par les arts...opportunités uniques et motivantes. »

« Les enseignants à mon école contribuent à l'épanouissement et la bonne insertion des nouveaux enseignants, ils collaborent et mettent tout pour la bonne marche de l'école. »

OSONS
LE CEPEO
HORIZON 2025

Notre prochaine œuvre collective

#OSONS2025

Nous avons tiré **plusieurs apprentissages** qui nous guideront dans la mise en œuvre de notre prochaine feuille route.

Le travail n'est **pas terminé...**

Un **nouveau chantier** débute!

Comme nos communautés et notre environnement **évoluent**, la famille du CEPEO doit s'actualiser en termes d'**orientations et d'aspirations stratégiques** afin de demeurer un partenaire de choix dans l'éducation francophone.

Merci de nous peindre et d'oser cet avenir avec nous!

OSONS
LE CEPEO
HORIZON 2025

#OSONS2025

ACTIVITÉ 1 - Mission selon le point de vue

- Décrivez, en deux à trois mots, *la mission du Conseil et le point fort* de votre école/service :
 - de votre point de vue (votre rôle),
 - du point de vue des élèves,
 - du point de vue des parents.
- En équipe de 5 à 7 personnes - **8 minutes de discussion**
- Présentation par 1 représentant par équipe pendant 2 minutes pour exposer les 3 points

OSONS
LE CEPEO
HORIZON 2025

#OSONS2025

ACTIVITÉ 2 - Avenir du CEPEO

Quels sont les tendances/opportunités ou enjeux en émergence dans nos communautés scolaires à prendre en compte dans l'identification de nos priorités?

OSONS
LE CEPEO
HORIZON 2025

#OSONS2025

5. CONCLUSION ET ACTIVITÉ INTERACTIVE (LA MANCHETTE CEPEO)

- Nous sommes tous des coartisans dans la conception de notre prochaine feuille de route.
- Le CEPEO a fait du chemin depuis 1998, a connu une croissance importante depuis 2015, et nous continuerons de grandir, d'innover, d'avancer et de nous dépasser!
- Les résultats des consultations prendront forme dans un nouveau Plan stratégique 2020-2025 déposé au Conseil en septembre 2020.
- Le CEPEO de demain, on ne fait pas juste le rêve, on va oser le réaliser et le faire vivre ensemble.
- La discussion n'est pas terminée : Si vous avez d'autres choses à partager, allez sur cepeo.on.ca/osons2025.
- Invitez vos communautés à partager leur vision de demain en allant sur cette page

****La manchette CEPEO : Vos idées et votre souvenir!**

cepeo.on.ca/horizon2025

Coartisans de notre nouvelle feuille de route

RÊVONS
LE CEPEO
HORIZON 2025



RAPPORT SUR19-18

Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

2019-04-16

TITRE : Mise à jour du financement EED 2018-2019 du ministère de l'Éducation

BUT : Présenter aux membres, pour information, la mise à jour du financement EED 2018-2019 du ministère de l'Éducation

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Vous trouverez en annexe une présentation portant sur la mise à jour du financement EED 2018-2019 du ministère de l'Éducation. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a publié une note de service, mise à jour, qui fournit un sommaire sur les changements liés à la subvention du financement de l'éducation de l'enfance en difficulté pour l'année scolaire 2018-2019, incluant les détails liés à l'Allocation Différenciée au titre du Volet Besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté (DVBEED).

Les membres du CCED ont demandé certaines précisions quant à cette mise à jour et des précisions sont apportées dans le tableau suivant. Il est à noter que les budgets du CEPEO seront connus seulement suite au dépôt du budget provincial qui aura lieu le 11 avril 2019.

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport SUR19-18 portant sur la mise à jour du financement EED 2018-2019 du ministère de l'Éducation

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

ÉCHÉANCE

Sans objet

Surintendante de l'éducation,

Ann Mahoney

Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,

Édith Dumont

MISE À JOUR : FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ POUR 2018-2019

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a publié une note de service, mise à jour, qui fournit un sommaire sur les changements liés à la subvention du financement de l'éducation de l'enfance en difficulté pour l'année scolaire 2018-2019, incluant les détails liés à l'Allocation Différenciée au titre du Volet Besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté (DVBEED).

Les membres du CCED ont demandé certaines précisions quant à cette mise à jour et des précisions sont apportées dans le tableau suivant. Il est à noter que les budgets du CEPEO seront connus seulement suite au dépôt du budget provincial qui aura lieu le 11 avril 2019.

Questions des membres du CCED / Réunion du 16 avril 2019	
Page 4, il est question du recensement de 2006. Les gens nés lors de ce recensement ont au moins 12 ans aujourd'hui. Est-ce que ces données sont vraiment utiles pour représenter les élèves au niveau élémentaire? Quelle est la marge d'erreur du modèle ?	À présent, le personnel du Ministère étudie les données du recensement de 2016 afin de déterminer leur fiabilité pour la mise à jour des composantes de financement SBE qui les utilisent, tel que le MPSEED.
Page 13, comment se fait le calcul pour l'allocation de base par conseil scolaire?	L'Allocation de base pour la collaboration et l'intégration fournira à chaque conseil scolaire une subvention de base d'au moins 456 016 80 \$. À confirmer après 11 avril 2019.
Page 13, il est question des mesures de soutien dans le milieu scolaire. Quel est l'impact de ceci sur le financement que les familles peuvent recevoir directement? Comment cette note qui présente le nouveau financement de façon plutôt positive se compare-t-elle aux coupures au niveau de l'autisme?	Allocation au titre du volet expertise comportemental (VEC). Dès 2018-2019, l'allocation au titre du VEC comportera un nouveau volet. Le montant pour la formation en analyse comportementale appliquée (ACA) qui s'élèvera à 3 millions de dollars. Cette somme était auparavant versée aux conseils scolaires par l'entremise de l'allocation au titre du volet Formation

	et Soutien en matière d'autisme de la Subvention APE. À compter de 2018-2019, l'allocation VEC comptera deux volets : 1. Somme liées aux spécialistes en ACA (12,2 millions de dollars) 2. Somme liée à la formation en ACA (3 millions de dollars). La ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a apporté hier de nouvelles informations au sujet de la mise en œuvre du nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme, qui a été annoncée pour la première fois le mois dernier. Pour en savoir davantage sur l'annonce d'hier, veuillez consulter le communiqué L'Ontario améliore les soutiens offerts aux élèves atteints d'autisme, ainsi que le site Web du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires. Suppression du critère du revenu. Toutes les familles d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans ayant un diagnostic écrit d'autisme posé par un professionnel compétent seront désormais admissibles au budget pour les services aux enfants. Les enfants de moins de 6 ans recevront 20 000 \$ par an sous la forme d'un financement direct tandis que ceux âgés de 6 ans et plus recevront 5 000 \$ par an.
• Page 14, on parle de nouveaux montants pour l'année scolaire en cours, quels étaient les montants précédents?	La nouvelle allocation liée aux mesures de soutiens multidisciplinaires permettra aux conseils scolaires d'embaucher des spécialistes, incluant des travailleuses et des travailleurs sociaux agréés, des psychologues, des spécialistes en comportement et des orthophonistes. Cette somme offrira du soutien aux élèves ayant des besoins en matière en enfance en difficulté incluant les élèves atteints de troubles du spectre autistique et ayant d'autres besoins en santé mentale.

Page 15, il est question de l'ACA qui semble remplacer la subvention APE. Est-ce que l'ACA est dédié à l'autisme seulement? Si non, est-ce que l'autisme continuera à recevoir un support particulier?	VEC : Transition du financement pour la formation ACA de la subvention APE vers le VEC. Des sommes continuent à être attirées aux élèves ayant un trouble du spectre autistique - En 2016-2017, une subvention pour d'autres programmes d'enseignement (Subvention APE) de 3 millions de dollars sera versée aux conseils scolaires pour accroître la formation sur les TSA. - Une subvention APE de 1 000 000 \$ sera octroyée au Centre Genève pour l'Autisme pour appuyer la formation commençant à l'été 2016 et offerte pendant l'année scolaire 2016-2017. - Une subvention APE de 270 000 \$ a été accordée à trois conseils scolaires responsables afin d'appuyer l'application du modèle pour la transition postsecondaire auprès des élèves ayant des TSA.
Page 16, je ne suis pas certaine de comprendre ce qui suit au sujet de l'ACA: "aider les élèves atteints de TSA ainsi que tous les autres élèves qui peuvent en bénéficier". Quels sont les critères pour les bénéficiaires?	Des élèves ayant un trouble du comportement peuvent bénéficier de l'ACA comme les stratégies de modification de comportement (comportement de remplacement). Critères Le PEI doit définir les besoins ainsi que les programmes et services offerts à l'élève. En 2007, le ministère de l'Éducation a publié la NPP n° 140. Cette NPP exige que les conseils scolaires mettent en œuvre des méthodes d'ACA auprès des élèves ayant des TSA, s'il y a lieu, conformément au PEI de chaque élève. En outre, comme l'exige la NPP n° 140, le Ministère a élaboré et mis en place un processus annuel pour surveiller la mise en œuvre de cette NPP par les conseils scolaires de district.

- Y a-t-il une note semblable disponible au sujet du programme Ontarien pour l'autisme? Je sais que ce n'est pas du ressort du Ministère de l'Éducation, mais ça pourrait être utile dans le contexte de la note sur le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté.

Un enfant qui accède au programme à l'âge de 2 ans pourra toucher jusqu'à 140 000 \$ durant sa vie (âge maximal d'admissibilité : 18 ans), alors que le montant maximum sera de 55 000 \$ pour un enfant de 7 ans. Les ménages gagnant plus de 250 000 \$ n'auront droit à aucune aide financière.



RAPPORT SUR19-19

Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

2019-04-16

TITRE : Programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers

BUT : Présenter aux membres, pour information, les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Vous trouverez en annexe une présentation portant sur les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers.

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport SUR19-19 portant sur les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

ÉCHÉANCE

Sans objet

Surintendante de l'éducation,

Ann Mahoney

Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,

Édith Dumont

Programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers

Plan des programmes et services

- Le plan des programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers est révisé, en partie, annuellement lors des rencontres du CCED.
- Le plan contient tous les programmes offerts dans les écoles pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) / section 5 du plan

- Le CIPR est un document qui définit l'anomalie ainsi que le placement pour un élève ayant des besoins particuliers et qui requiert un programme de l'enfance en difficulté.
- Lors du CIPR, le comité qui est mis en place discute de l'identification et du placement de l'élève

5 catégories d'anomalies / section 8 du plan

- Anomalie de comportement
- Anomalie de communication:
 - Autisme
 - Surdit  ou surdit  partielle
 - Trouble du langage
 - Trouble de la parole
 - Trouble d'apprentissage

5 catégories d'anomalies (suite)

- Anomalie d'ordre intellectuel
 - Surdoué
 - Déficience intellectuelle légère
 - Handicap de développement
- Anomalie d'ordre physique
 - Handicap physique
 - Cécité basse vision
- Anomalie associée
 - Anomalies multiples

Classes systémiques / section 9 du plan

- Classe ressource à l'élémentaire
- Classe ressource à l'intermédiaire
- Classe distincte TSA à l'élémentaire et au secondaire (CIPR)
- Classe distincte DIL/comportement à l'élémentaire (CIPR)
- Classe TSA/DIL à l'élémentaire et au secondaire (CIPR)
- Classe DIL au secondaire (CIPR)

Plan d'enseignement individualisé (PEI) / section 10 du plan

- Le plan d'enseignement individualisé (PEI) est élaboré afin d'aider l'élève à atteindre les attentes du curriculum;
- L'élève n'a pas besoin d'être identifié par un CIPR pour qu'un PEI soit élaboré;
- Le PEI répond aux besoins de l'élève avec des attentes modifiées, différentes ou tout simplement par des adaptations.

Services offerts dans les écoles / section 12 du plan

- Enseignante et enseignant ressource
- Technicienne et technicien en éducation spécialisée
- Conseillère et conseiller en éducation spécialisée
- Orthophoniste
- Aide-orthophoniste
- Psychologue
- Travailleur social
- Spécialiste en analyse comportemental appliquée
- Gestionnaire clinique



RAPPORT SUR19-21

Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

2019-04-16

TITRE : Consultation publique de l'EDU sur les animaux d'assistance dans les écoles

BUT : Présenter aux membres, pour information, la consultation publique de l'EDU sur les animaux d'assistance dans les écoles

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Vous trouverez en annexe la note de service du Ministère portant sur la consultation publique sur les animaux d'assistance dans les écoles.

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport SUR19-21 portant sur la consultation publique de l'EDU sur les animaux d'assistance dans les écoles.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

ÉCHÉANCE

Sans objet

Surintendante de l'éducation,

Ann Mahoney

Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,

Édith Dumont

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-
trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations
scolaires
Direction des consortiums de transport

EXPÉDITRICE : Nancy Naylor
Sous-ministre de l'Éducation

DATE : Le 9 avril 2019

OBJET : Consultation publique sur les animaux d'assistance dans
les écoles

Le 4 avril 2019, le gouvernement a lancé une consultation publique sur la présence d'animaux d'assistance dans les écoles.

Le projet de loi 48, la *Loi de 2019 pour des écoles sûres et axées sur le soutien*, modifie la *Loi sur l'éducation* en vue de donner au ministre de l'Éducation le pouvoir d'établir des politiques et des lignes directrices concernant la présence d'animaux d'assistance dans les écoles et d'exiger des conseils scolaires qu'ils s'y conforment.

Le ministère de l'Éducation mène actuellement une consultation sur la version provisoire d'une note Politique/Programmes (NPP) intitulée *Politiques des conseils scolaires sur les animaux d'assistance*. Les conseils scolaires, les familles, les élèves, les partenaires du milieu de l'éducation, les groupes de défense des droits, les organismes communautaires et les personnes intéressées de toute la province auront jusqu'au 4 mai pour nous faire part de leurs commentaires au sujet de la présence d'animaux d'assistance dans les écoles et les salles de classe.

La NPP provisoire vise à aider les conseils scolaires à élaborer leurs politiques sur la présence d'animaux d'assistance dans les écoles. L'objectif est d'établir un processus plus juste, plus uniforme et plus transparent pour les familles qui demandent que leur enfant soit accompagné d'un animal d'assistance à l'école.

À cet égard, j'aimerais inviter votre conseil scolaire à prendre connaissance de cette NPP provisoire et à répondre au sondage en ligne. Le sondage qui comprend un lien vers la NPP est accessible à l'adresse suivante : <https://www.ontario.ca/fr/page/consultation-animaux-dassistance-dans-les-ecoles>.

J'aimerais également inviter votre conseil scolaire à informer la communauté scolaire, notamment le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED) et d'autres organismes que vous jugerez appropriés, et à encourager ses membres à participer à cette consultation.

Je me réjouis à la perspective de lire vos précieux commentaires, qui contribueront à éclairer le contenu de la version définitive de la NPP avant sa diffusion aux conseils scolaires et je me réjouis également de poursuivre notre partenariat continu.

La sous-ministre,

Nancy Naylor